

Sécurité mondiale



Programme Paix et Sécurité internationales

No 6 • décembre 2003



L'eau, un enjeu pour l'Amérique du Nord?



Jean Mercier,
Professeur au Département
de science politique
de l'Université Laval, Québec*

Une guerre de l'eau serait-elle possible en Amérique du Nord, entre le Canada et les États-Unis? Bien sûr que non, entre ces deux partenaires, qui partagent la plus longue frontière non militarisée au monde et dont les économies sont de plus en plus intégrées. Par contre, au cours du siècle qui commence, des **conflits** au sujet de l'eau sont possibles, voire probables, entre les deux pays.

Dans différents forums internationaux, des organisations internationales gouvernementales, des organisations non gouvernementales en environnement ou en aide humanitaire, des instituts de recherche et des gouvernements s'inquiètent tous de conflits sur l'eau, un enjeu qui remplacerait peu à peu le pétrole comme la ressource naturelle la plus convoitée.

Dans sa forme la plus explosive, la tension créée par la rareté de l'eau nous fait penser aux conflits israélo-palestiniens — où, on le sait, le contrôle de l'eau est stratégique —, aux tensions entre l'Égypte et ses voisins en amont du Nil ou encore entre l'Inde et le Pakistan, sans oublier les fleuves qui traversent à la fois l'Irak, la Turquie et la Syrie.

Si on pense que l'Amérique du Nord peut être totalement épargnée de ces tensions, il suffit de constater que des tensions existent présentement aux États-Unis même, entre États américains et, même à l'intérieur de certains États, notamment en Californie, entre le sud trop peuplé par rapport à ses capacités hydriques, d'une part, et le nord, plus pourvu en eau, mais qui veut la conserver pour ses propres usages. Dans certaines régions des États-Unis, le manque d'eau pourrait devenir un facteur qui limite le développement économique — c'est dire l'importance de la question.

Des tensions au sujet de l'approvisionnement en eau, déjà présentes à l'intérieur d'États et entre États américains, peuvent-elles s'étendre aux parte-

naires de l'ALENA, le Canada au nord et le Mexique au sud? On peut déjà dire qu'il existe des tensions actuellement entre les États-Unis et le Mexique, au sujet de l'eau. En 1995, le Mexique, qui connaissait une sécheresse dans le nord du pays depuis trois ans demanda aux États-Unis d'aller au-delà d'un traité de 1944 pour l'alimenter de façon exceptionnelle — et temporaire — à partir du fleuve Rio Grande. Ce « prêt en eau » aurait pu avoir pour effet indirect de « priver d'eau » les agriculteurs texans. Le gouvernement américain refusa¹.

Dans certaines régions des États-Unis, le manque d'eau pourrait devenir un facteur qui limite le développement économique — c'est dire l'importance de la question.

D'une façon plus générale, on peut dire que dans le cas de l'eau qui coule entre deux entités politiques, la tentation est forte pour celle en amont de « se servir d'abord ». La théorie sur la question veut que le danger de conflit armé soit plus probable quand le pays en aval est plus fort militairement que le pays

* Cette recherche sur l'eau a été réalisée dans le cadre du programme *Paix et Sécurité internationales* de l'IQHEI. L'auteur a reçu l'aide d'Étienne Baillargeon pour la recherche documentaire. Un texte apparenté a été publié avec M. Baillargeon dans le quotidien *Le Soleil* le 30 septembre, à la page A17. Enfin, la rédaction de *Sécurité mondiale* remercie le site www.FreeFoto.com pour les images d'eau.

1 Sandra POSTEL, « Élaborer une stratégie durable pour l'eau », dans Lester R. Brown *et al.*, *L'état de la planète*, Paris, Economica, 1996, p. 59.

(ou les pays) en amont, ce qui est le cas entre l'Égypte et ses voisins le long du Nil, mais pas entre le Mexique et les États-Unis, du moins pour ce qui est des cours d'eau descendant vers le Mexique.

Mais, toujours selon la théorie, exprimée entre autre par Thomas F. Homer-Dixon², les États-Unis sont situés en aval des cours d'eau qui descendent à partir du Canada. Dans ce cas-ci, on ne parlera pas de plus grandes probabilités de conflits armés mais de plus grandes probabilités de conflits en matière de sécurité environnementale.

En fait, le Canada est classé au 2^{ème} rang mondial pour ce qui est de la richesse de l'accès à l'eau

Bien sûr, l'utilisation de l'eau canadienne pour satisfaire les besoins américains ne va pas de soi sur le plan technologique ou économique, que ce soit par transport en vrac ou par détournement de cours d'eau, mais la tentation pourrait être forte, du simple fait que le Canada possède beaucoup d'eau — beaucoup

d'eau douce — par rapport à sa population. En fait, le Canada est classé au 2^{ème} rang mondial pour ce qui est de la richesse de l'accès à l'eau, alors que les États-Unis ne sont classés qu'au 32^{ème} rang pour leur situation globale, «relativement mal classés en raison du gaspillage ou de l'utilisation inefficace de l'eau dans les secteurs domestique, industriel et agricole³». Soit dit en passant, le Canada ne fait guère mieux, en terme d'utilisation rationnelle de l'eau.

Ici, on ne peut s'empêcher de penser aux modes de vie et à certains choix qui ont déjà été effectués en matière d'aménagement du territoire: une automobile, pour sa seule fabrication, réclame 400,000 litres d'eau⁴; l'extension des banlieux réclame à son tour l'usage de l'automobile ainsi qu'un mode de vie et des infrastructures grandes consommatrices d'eau; sans compter la consommation de viande qui demande directement et indirectement des quantités d'eau plusieurs fois plus importantes qu'une nourriture non carnée. Donc, sur le plan de l'éthique environnementale, ou encore sur le plan d'une sage utilisation des ressources, les États-Unis ne seraient pas en position de force morale pour négocier, demander. Par contre, le Canada, qui gaspille la ressource presque autant que les États-Unis, hormis quelques écarts typiquement américains, ne seraient pas en position de force pour refuser, surtout s'il s'agissait d'une eau peu utilisée par des humains.

Négociation plutôt que confrontation

Même s'il s'agit d'une question de sécurité — dans le cas de l'eau, d'une question de sécurité environnementale —, les conflits éventuels sur l'eau, entre le Canada et les États-Unis, seront réglés par négociations plutôt que par confron-

tations. Car, et c'est probablement la leçon qu'il faut retenir des conflits hydriques ailleurs dans le monde, on finit presque toujours par s'entendre sur l'eau, même entre voisins belliqueux.

D'une certaine manière, l'eau nous oblige à dépasser nos rivalités pour retrouver notre point commun: l'instinct de survie... devant notre terreur primitive de la mort

Si l'Inde et le Pakistan s'entendent sur l'Indus, et si l'Irak, la Turquie et la Syrie coopèrent malgré tout sur leurs cours d'eau communs, comment prévoir qu'il en sera autrement entre le Canada et les États-Unis? Après tout, la seule vraie guerre de l'eau remonterait à... 4500 ans, «qui opposait deux cités mésopotamiennes à propos du Tigre et de l'Euphrate, dans le sud de l'Irak actuel⁵». Même son de cloche du côté de Jerome Delli Priscoli, de l'Institute of Water Resources du Génie de l'Armée de terre des États-Unis: «Lorsque deux États se partagent un même bassin fluvial, ils sont obligés de s'accommoder de leur interdépendance... D'une certaine manière, l'eau nous oblige à dépasser nos rivalités pour retrouver notre point commun: l'instinct de survie... devant notre terreur primitive de la mort⁶». C'est peut être cette «terreur primitive de la mort» qui, durant la première guerre du Golfe, a incité la Turquie à refuser de couper l'eau de l'Euphrate à l'Irak, tel que demandé par la coalition de l'époque.

Mais des incertitudes demeurent

Il y a donc des caractéristiques liées à l'eau elle-même, en tant que ressource, qui incitent les parties à être raisonnables et à rechercher le compromis.

Ce qui ne veut pas dire que tout conflit soit évité, même entre le Canada et les États-Unis, car l'eau est une ressource vitale — une véritable question de sécurité environnementale — et on sait aussi qu'elle est inégalement répartie, le Canada en ayant plusieurs fois sa part sur un plan mondial. D'autant que les conflits sur l'eau peuvent **émaner d'autres questions** de politiques internationales. On peut être entraîné vers un conflit sur l'eau par certains effets de l'ALENA, par une entreprise américaine qui demanderait un traitement paritaire accordé à une société commerciale canadienne, sans que cela soit voulu ou réellement prévu par les autorités publiques.

Ou encore, les débats sur le partage des eaux pourraient s'insérer dans un contentieux canado-américain de plus en plus encombré : bois d'œuvre, non participation du Canada à la guerre en Irak, difficultés pour certaines entreprises canadiennes à exporter aux États-Unis du fait des contraintes économiques annoncées pour le protocole de Kyoto, non signé par les États-Unis... La liste pourrait s'allonger.

En résumé, on peut dire qu'on s'entendra sur l'eau, en toute probabilité. Par contre, les problèmes pourraient venir du fait que, pour les États-Unis, son approvisionnement en eau pourrait devenir une véritable question de sécurité environnementale et du fait que l'eau se mêlera à d'autres sujets litigieux entre les deux voisins. ■

2 Voir son désormais classique *Environment, Security and Violence*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1999.

3 Communiqué de presse conjoint du Conseil mondial de l'eau et du secrétariat du troisième Forum mondial de l'eau, « L'indice de pauvreté en eau », mercredi 11 décembre 2002.

4 Maude BARLOW et Tony CLARKE, *L'Or bleu : l'eau, nouvel enjeu stratégique et commercial*, Montréal, Boréal, 2002, p. 27.

5 Propos de Aaron Wolf, recueillis par Amy Otchet dans « Grands fleuves, du conflit au partage : la guerre de l'eau n'aura pas lieu », *Le courrier UNESCO*, octobre 2001.

6 « Grands fleuves, du conflit au partage : Ne crions plus au loup », *Le courrier UNESCO*, octobre 2001.

Saviez-vous que...

- En 2001, près de 50 conflits armés disposait d'un lien reconnu avec l'exploitation de ressources naturelles. Cette exploitation a permis, selon les cas, de déclencher, d'intensifier ou de soutenir les efforts des belligérants.
- Au début des années 1990 au Liberia, le NPF (*National Patriotic Front*) de Charles Taylor touchait 75 millions de dollars américains par année grâce à l'imposition de taxe sur la vente de cannabis, de diamants, de minerai de fer, de caoutchouc et de bois, lui permettant ainsi de financer son armée.
- Au début des années 1990 au Cambodge, les Khmers Rouges vendaient massivement des rubis et du bois afin de financer leur lutte contre le gouvernement de Phnom Penh. Cela leur assurait un revenu variant entre 120 et 240 millions de dollars par année.
- Au Sierra Leone, en mai 1997, les dirigeants du RUF (*Revolutionnary United Front*) et les chefs militaires de l'État ont collaboré afin de neutraliser le gouvernement démocratiquement élu d'Ahmed Tejan Kabbah. Cette collaboration a pris forme même si les forces du RUF et l'armée régulière se battaient depuis 6 ans. Le motif ? Kabbah avait menacé de mettre un terme à leur contrôle des réserves de diamants.
- En République démocratique du Congo, les forces étrangères et les milices congolaises pillent de façon systématique les ressources naturelles du pays, et ce depuis le début du conflit en 1998. Le pillage s'exerce sur les réserves de café, de diamants, d'or et de bois, ainsi que le coltran, utilisé entre autres dans la fabrication de téléphones cellulaires.
- En Colombie, les pipelines transportant le pétrole situé à l'intérieur des terres vers les côtes ont été bombardés 98 fois en l'an 2000. Les groupes rebelles ont utilisé cette tactique afin d'extorquer une somme de 140 millions de dollars aux compagnies pétrolières. Notons également que le kidnapping est devenu une industrie particulièrement rentable pour ces groupes. D'après une étude du gouvernement colombien, les montants payés en rançon entre 1991-1999 s'élèvent à près de 1,5 milliard de dollars. La plupart des victimes travaillent dans le secteur pétrolier. →

- On assiste actuellement à l'émergence d'une nouvelle pratique de pillage : la vente de *booty futures*. Les gouvernements ou les groupes rebelles vendent des droits d'exploitation sur des ressources naturelles situées dans des territoires qu'ils ne contrôlent même pas. On a décelé cette pratique dans les guerres civiles en Angola, au Liberia, en République démocratique du Congo et au Sierra Leone.
- Les experts savent depuis longtemps qu'il existe un lien entre l'exploitation des ressources naturelles et le financement des conflits civils. Toutefois, la publication du rapport de Robert K. Fowler, ambassadeur du Canada en Angola, a confirmé les soupçons de la communauté internationale. Présenté en l'an 2000 devant le Conseil de sécurité, l'étude accusait plusieurs gouvernements africains et de nombreuses compagnies de financer l'effort de guerre de l'UNITA en échangeant des armes et du pétrole contre des diamants. Fowler avait d'ailleurs affirmé que "diamond revenues constitute the essential component of UNITA's capacity to wage war".
- Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est penché sur ces questions, adoptant entre autres une condamnation de l'exploitation illégale des ressources naturelles de la République démocratique du Congo (RDC) par ses voisins, en 2001 (CSNU/7057). En effet, quoique le Burundi n'a aucun dépôt de coltran, par exemple, ce pays était devenu un exportateur mondial de ce minéral qu'il retirait de la zone occupée de la RDC !

Références

Les informations contenues dans cette rubrique ont été recueillies dans les ouvrages suivants : Berdal, Mats and David M. Malone. 2000. *Greed and Grievance : Economic Agendas in Civil Wars*. Boulder : Lynne Rienner Publishers ; Ballentine, Karen and Jake Sherman. 2003. *The Political Economy of Armed Conflict*. Boulder : Lynne Rienner Publishers ; Collier, Paul *et al.* 2003. "What Makes a Country Prone to Civil War ?" *Breaking the Conflict Trap : Civil War and Development Policy*. World Bank Policy Research Report. Washington : World Bank and Oxford University Press : 53-91 ; Keen, David. 1998. *The Economic Functions of Violence in Civil Wars*. Adelphi Paper 320. Oxford : Oxford University Press ; Klare, Michael. 2001. *Resource Wars : The New Landscape of Global Conflict*. New York : Henry Holt and Company ; Ross, Michael. 2003. "The Natural Resource Curse : How Wealth Can Make You Poor." in *Natural Resources and Violent Conflict : Options and Actions*. Ian Bannon and Paul Collier (eds.) Washington : The World Bank : 17-42.

Événements et conférences de l'IQHEI

Mercredi

le 26 novembre

Monsieur **Murray Clamen**

Secrétaire à la Commission mixte internationale, section canadienne

La commission mixte internationale : un modèle unique dans la gestion des ressources de l'eau

Jeudi

le 27 novembre

Séminaire/ Étudiants-chercheurs IQHEI

Richard Garon, Dany Deschênes, Jean-François Morel, doctorants

Table ronde : *La transformation du champ de la sécurité et les nouvelles menaces*

Jeudi

le 27 novembre

Monsieur **Jocelyn Coulon**

Directeur du campus de Montréal du Centre Pearson pour le maintien de la paix

L'avenir du maintien de la paix

Mardi

le 2 décembre

Monsieur **Frédéric Massé**

Stagiaire post-doctoral au CEI

Les dimensions régionales du conflit colombien

Vendredi

le 5 décembre

Atelier sur la santé mondiale et la politique étrangère du Canada

IQHEI et Institut Nord-Sud

(subventionné par le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère du MAÉCI)

Jeudi

le 11 décembre

Monsieur **Jean-Christophe Boucher**

Étudiant à la maîtrise en relations internationales fait une présentation de sa recherche de Maîtrise intitulée : *Interventions en Afrique de l'Ouest*

Pour plus d'information sur ces activités, contactez le Programme paix et sécurité internationales à l'adresse suivante : psi@hei.ulaval.ca

Sécurité mondiale

➤ **Rédacteur : Jean-Sébastien Rioux**

Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale

➤ **Publiée par : Le Programme Paix et sécurité internationales**

(Gérard Hervouet, Directeur), Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI) Université Laval

➤ **Supervision éditoriale : Claude Basset**

➤ **Conception et réalisation graphique : Alphatek**

Le bulletin Sécurité mondiale est accessible sur Internet à l'adresse suivante : www.iqhei.ulaval.ca

Pour informations : (418) 656-7771